NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4312028 - Plateau des mille Etangs

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR4312028

1.3 Appellation du site

Plateau des mille Etangs

1.4 Date de compilation

07/05/2013

1.5 Date d'actualisation

19/08/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/06/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032861327&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,61444°

Latitude : 47,80559°

2.2 Superficie totale

20555 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
70	Haute-Saône	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
70011	AMAGE
70016	AMONT-ET-EFFRENEY
70063	BELONCHAMP
70071	BEULOTTE-SAINT-LAURENT
70103	BRUYERE
70176	CORRAVILLERS
70210	ECROMAGNY
70217	ESMOULIERES
70227	FAUCOGNEY-ET-LA-MER
70233	FESSEY
70256	FRESSE
70283	HAUT-DU-THEM-CHATEAU-LAMBERT
70294	LANTENOT
70295	LANTERNE-ET-LES-ARMONTS
70304	LINEXERT
70308	LONGINE
70339	MELISEY
70352	MONTAGNE
70361	MONTESSAUX

70425	PROISELIERE-ET-LANGLE
70453	ROSIERE
70459	SAINT-BARTHELEMY
70469	SAINTE-MARIE-EN-CHANOIS
70464	SAINT-GERMAIN
70489	SERVANCE-MIELLIN
70498	TERNUAY-MELAY-ET-SAINT-HILAIRE
70573	VOIVRE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A072	*Pernis apivorus*	r	1	4	i	R	DD	D			
B	A073	*Milvus migrans*	r	3	5	p	R	G	C	B	C	B
B	A074	*Milvus milvus*	r	1	1	p	V	G	C	B	C	B
B	A082	*Circus cyaneus*	w	1	1	i	V	DD	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	p	2	4	p	R	G	C	B	C	B
B	A229	*Alcedo atthis*	p	1	3	p	R	M	D			
B	A234	*Picus canus*	p	3	6	p	R	DD	C	B	C	B
B	A236	*Dryocopus martius*	p	15	25	p	P	G	C	B	C	B
B	A246	*Lullula arborea*	r	3	5	p	R	G	C	B	C	B

B	A338	*Lanius collurio*	r	45	65	p	P	G	C	B	C	B
B	A868	*Leiopicus medius*	p	5	11	p	R	G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	81		cmales				X		X	
B		*Upupa epops*	0	2	p	V					X	X
B		*Jynx torquilla*	4	10	p	P					X	
B		*Anthus pratensis*	0	3	p	P			X		X	
B		*Lanius excubitor*	0	2	i	V			X		X	X
B		*Saxicola rubetra*	9	20	p	R			X		X	X
B		*Phylloscopus sibilatrix*	12	30	p	P			X		X	
B		*Muscicapa striata*	5	15	p	P			X		X	
B		*Carduelis cannabina*	5	20	p	P			X		X	
B		*Pyrrhula pyrrhula*	20	100	p	P			X			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	21 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N17 : Forêts de résineux	30 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	6 %

Autres caractéristiques du site

Ce site constitue un caractère naturel et humain original : l'attrait principal tient à la multitude d'étangs (plus de 1200 sur le site), biotope remarquable, grande viariété de formations végétales et d'espèces.

Vulnérabilité
: Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site :

La plus grande menace qui pèse sur le Plateau des Mille Étangs est liée à la déprise agricole qui marque ce secteur et qui, pendant longtemps, s'est traduite par un exode important. Si ce dernier est enrayé, il n'en demeure pas moins que les ruraux sont actuellement remplacés par une population davantage attirée par les loisirs et le besoin de nature. De ce fait, les milieux naturels dont l'intérêt et la pérennité reposaient sur une utilisation économique, sont tous menacés (étangs et mosaïque de milieux ouverts et fermés).

Les étangs sont aujourd'hui utilisés pour la pisciculture, les loisirs et le placement locatif et on observe un abandon du mode de gestion traditionnel. Bon nombre d'entre eux ne sont plus exploités et certains subissent des dégradations supplémentaires : piétinement de la végétation (étangs Bagnard, Vogalu et Voisin), pollution organique des ruisseaux afférents (Mansvillers), tendance à l'eutrophisation, destruction des tourbières flottantes (radeau) et assèchement des zones humides. De même, certaines tourbières et zones humides ont été fortement modifiées : fosses d'exploitation, drainages, boisements, immersion partielle, intensification agricole en périphérie.

Pour le milieu aquatique, l'impact des rejets peut être très marqué, y compris pour de faibles volumes d'effluents compte tenu de la fragilité des biocénoses. Dans le domaine physique, les éléments les plus marquants portent sur l'abandon d'usage des ouvrages hydrauliques situés sur les cours d'eau dont certains sont très dégradés. L'impact des plans d'eau est marqué par la présence d'espèces "parasites" en rivière (tanche à la Rochotte par exemple).

Certaines parcelles forestières et de nombreuses terres agricoles abandonnées ont fait l'objet de plantations denses d'épicéa. Aujourd'hui ces pratiques sont beaucoup moins courantes et ne menacent pas les surfaces importantes de hêtraies d'intérêt communautaire sur le site. Des actions de sensibilisation et d'information ont aussi été menées auprès des gestionnaires et propriétaires forestiers sur l'intérêt de ne pas boiser les tourbières.

Dans cet ensemble où les milieux naturels restent peu artificialisés en raison d'un taux de boisement important et du maintien de pratiques agricoles extensives, la chute des effectifs de chiroptères a été causée par le dérangement répété dans les mines.

4.2 Qualité et importance

Le plateau des Mille Étangs, situé entre les vallées de l'Ognon et du Breuchin, repose sur le socle primaire érodé et façonné par les glaciers de l'ère quaternaire. Ce secteur constitue un milieu naturel et humain original.

L'attrait principal des Vosges comtoises tient à la multitude des étangs, un des biotopes les plus remarquables, qui les parsème et à la diversité des paysages où ils sont inscrits. Cette diversité est à mettre au compte d'un milieu naturel moins homogène que ne le laisse supposer l'organisation topographique générale. Le modelé finement nuancé multiplie les sites originaux, la variété des formations végétales et des espèces. À la différence des étangs de la Bresse, de la Dombes ou du Sundgau, ils sont situés sur un plateau à climat montagnard*. Leur nombre est élevé (plus de 1200 sur le site) mais leur superficie reste modeste : 75% ont moins de 1 ha et 50% moins de 50 ares. Ils représentent moins de 7% de la superficie totale du secteur. Ces étangs sont souvent d'origine médiévale pour la pisciculture. Dans 90% des cas leurs rives sont boisées. Plus rares sont les cas où leur environnement immédiat est constitué par une zone humide. Ces étangs constituent un ensemble unique de biotopes humides sur substrats siliceux marqués par une diversité floristique considérable. Il est possible de les ranger dans trois grands groupes :
les étangs oligotrophes* à utriculaires présentent des eaux acides faiblement minéralisées (étang de la Saulotte). Ils sont souvent accompagnés par une tourbière flottante à laîche des bourbiers, andromède et nénuphar nain. Le flûteau nageant ne subsiste en Franche-Comté que sur une seule station sur le plateau des Mille Etangs.

les étangs méso-oligotrophes* à nitelles se caractérisent par des eaux légèrement acides ou proches de la neutralité et peu minéralisées,
les étangs à callitriches se caractérisent par des eaux faiblement minéralisées soumises à un régime thermique de faible amplitude.

Ces différents étangs sont majoritairement oligotrophes* ou méso-oligotrophes*. La végétation est généralement disposée en ceintures concentriques, aquatiques, amphibies et terrestres. Sa nature assure aux étangs des Vosges saônoises une valeur patrimoniale parmi les plus précieuses de France.

Les étangs sont parfois accompagnés de prairies humides et de tourbières qui ajoutent à la valeur du site. Les tourbières sont des zones humides particulières qui se caractérisent par un niveau d'eau constant et par un sol généré à partir de l'accumulation de sphaignes se décomposant à la base et se transformant lentement en matière organique puis en tourbe. Elles sont un maillon essentiel pour de nombreuses espèces de par leur connexion avec d'autres milieux (bois, landes, étangs). Elles recèlent un cortège d'espèces peu fréquentes et adaptées à un milieu froid et gorgé d'eau.

Le site des Grands Faings abrite un étang résiduel à utriculaires avec des tremblants à sphaignes, des prairies humides à molinie* et à jonc, une tourbière. Cette dernière montre :
un haut-marais installé sur le secteur le plus acide, où la tourbe est la plus épaisse. L'essentiel de la surface est recouverte par une lande. Des dépressions humides favorisent l'apparition de radeaux tremblants à sphaignes,
un marais de transition ceinturant le haut-marais et colonisé essentiellement par une moliniaie*,
des parties à strate arborée et arbustive (bouleau pubescent, épicéa) accompagnée d'une strate herbacée et riche en myrtille. Ces boisements sont le climax* de la plupart des tourbières, en voie d'assèchement.

La tourbière de la Grande Pile est une référence internationale pour l'étude des paléoclimats et de la végétation du Quaternaire. Elle présente une tourbière de haut-marais, des radeaux flottants avec le cortège de plantes boréo-arctiques* (andromède, rossolis, ...). Elle est composée de milieux boisés et ouverts, habitats favorables à une libellule d'intérêt communautaire, la leucorrhine à gros thorax.

Cette zone, comme le piémont du massif vosgien, constitue une tête de bassin où les ruisseaux et étangs présentent une qualité optimale des eaux. Les nombreux ruisseaux recèlent, pour certains, une population d'écrevisse à pieds blancs leur conférant une valeur patrimoniale de première importance. Ils sont en général associés à un environnement forestier de feuillus et à la présence de petits étangs naturels, sources de matière alimentaire.

Le Breuchin et l'Ognon sont les principales rivières du secteur. La présence du chabot et de la lamproie de Planer indique un bon état de conservation général de ces rivières et des affluents. Le Breuchin présente une qualité des eaux normale en accord avec les objectifs fixés (classe 1A). La truite et le chabot qualifient les secteurs amont de la rivière. La truite trouve des lieux privilégiés de fraie dans les systèmes afférents. L'ombre commun, présent à partir de Faucogney, souligne le passage aux secteurs de moindre pente.
Dans son cours supérieur, l'Ognon est une rivière impétueuse qui coule dans un berceau alluvionnaire étroit et instable. Ce caractère confère une fragilité au lit de la rivière et justifie des précautions en terme d'aménagement et de préservation des équilibres écologiques. La qualité des eaux de l'Ognon est bonne à moyenne sur la majeure partie de son cours (classe 1A à 1B), certains secteurs autour de Servance présentant une altération. L'objectif à atteindre est la classe 1A sur le secteur amont.

Sur les hauteurs et les versants, la forêt (privée à 80%) est partout présente dans les paysages des Vosges saônoises. C'est un élément important de l'activité locale. Le manteau forestier a connu une notable extension à l'époque contemporaine en raison des mutations de l'agriculture et de l'exode rural. Elle est passé de 30% au début du XXème siècle à un peu plus de 60% actuellement. Malgré un développement des résineux, la forêt de feuillus représente encore environ la moitié de la surface boisée. Cet enrésinement est principalement le fait de petits propriétaires abandonnant leur exploitation ou le fruit d'un changement de traitement de la forêt feuillue à des fins de production.
La hêtraie-chênaie acidiphile* occupe les versants bien exposés des zones de rupture de pente et les petites crêtes. Elle est relayée, en bas de versant, par des groupements où le charme est encore représenté : chênaies-hêtraies-charmaies acidiclines* à mésoacidiphiles*. En exposition froide et à l'étage montagnard* la hêtraie enrichie en résineux domine les peuplements. Les chênaies sessiliflores pures, rares, sont souvent localisées sur les substrats acides. Enfin, l'aulne glutineux, le bouleau pubescent, le saule à oreillettes et la bourdaine sont observés dans les endroits humides (saulaie, aulnaie et aulnaie frênaie).

Sur les secteurs exploités par l'agriculture (moins de 20% du territoire), les prairies sont distribuées sur les secteurs plats mécanisables. Les plus intéressantes, du point de vue naturaliste, sont associées aux vallées avec secteurs humides. Les prairies humides, tourbeuses, pâturées par les bovins peuvent héberger une mousse rarissime, la bruchie des Vosges. Les prairies mésotrophes* à scorzonère et jonc acutiflore s'étendent sur les sols paratourbeux de la haute vallée du Breuchin et des ruisseaux afférents. La jonchaie à jonc acutiflore et crépide des marais occupe les dépressions asphyxiantes ou les têtes de ruisseau sur sols tourbeux. Elle est fréquemment associée à la mégaphorbiaie*.

Les friches et landes occupent une part importante du paysage (de l'ordre de 10%). Ces terrains, récemment abandonnés par l'agriculture, peuvent être colonisés par la fougère ou reboisés par la forêt.

Enfin, il convient de signaler les mines qui furent exploitées au cours du XVIIème et XVIIIème siècle pour leurs gisements polymétalliques (secteur de Chateau-Lambert-le-Haut-du-Them). Hormis leur intérêt minéralogique et archéologique de nombreuses galeries peuvent héberger des chauves-souris (petit et grand rhinolophes, vespertillion à oreilles échancrées ou de Bechstein...).

L'ambiance montagnarde du plateau des Mille Étangs est particulièrement ressentie et offre des habitats potentiellement intéressants pour certains oiseaux tels que la gélinotte des bois. Autre espèce sensible, le grand tétras était autrefois présent partout sur le plateau. Il est désormais retranché dans les forêts en limite avec les grands massifs forestiers des Vosges.
Les oiseaux d'eau sont relativement peu nombreux au regard des surfaces en eau. Les espèces forestières sont aussi bien présentes avec de nombreux pics (pic noir, pic mar, pic cendré
) et la bondrée apivore mais qu'il est nécessaire de préserver par une gestion adaptée de la forêt. Enfin, la pie-grièche écorcheur est bien présente.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	A04.01	Pâturage intensif		I

M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G05.06	Elagage, abattage pour la sécurité publique, suppression des arbres en bord de route		I
M	H01.08	Pollution diffuse des eaux de surface due aux eaux ménagères et eaux usées		I
M	I02	Espèces autochtones problématiques		I
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
M	J02.13	Abandon de la gestion des plans d'eau		I
M	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		I
M	K03.03	Introduction de maladies (pathogènes microbiens)		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A03.02	Fauche non intensive		I
L	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

- SCHÄFER-GUIGNER O. (1994). Weiher in der Franche-Comté : eine floristisch-ökologische und vegetationkundliche Untersuchung - I Textteil, II Karten - und Tabellenteil - J CRAMER, BERLIN STUTTGART.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- FERRER, N. et al. (2008) - Document d'objectifs Natura 2000 FR 4301346 "Plateau des mille étangs ", PNR des Ballons des Vosges. DIREN franche-Comté, Union Européenne. 109 p.
- CRANEY,E.2009. Site Natura 2000 Plateau des Mille Etangs. Etude des amphibiens. Peuplement, orientations de gestion des biotopes. DREALFC,UE
- DOUCET, G., (2007) - Les odonates des tourbières de haute-Saône. Espace Naturel Comtois, OPIE FC.
- DEFORET, T. PREISS, F. (2012) - Etude ornitologique préliminaire à la désignation en directive "oiseaux sauvages" du site Natura 2000 "Plateau des mille étangs". BCD-Environnement, Groupe Tétras Vosges, PNR des Ballons des vosges, DREAL Franche-Comté, 51p. + annexes.

- HANS E. et DOR J.C.,(2007). Catrographie des habitats naturels et semi-naturels des milieux ouverts. ECOSCOP. PNR des Ballons des vosges, DREAL Franche-Comté.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges - Nadège VAN LIERDE et Fanny ORTLIEB - Tel : 03 84 20 19 17 / fax : 03 89 82 22 19

Adresse : Bureau des Espaces Naturels 70440 Château- Lambert-le-Haut-du- Therm

Courriel : n.vanlierde@parc-ballons-vosges.fr; f.ortlieb@parc-ballons-vosges.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[X] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation